

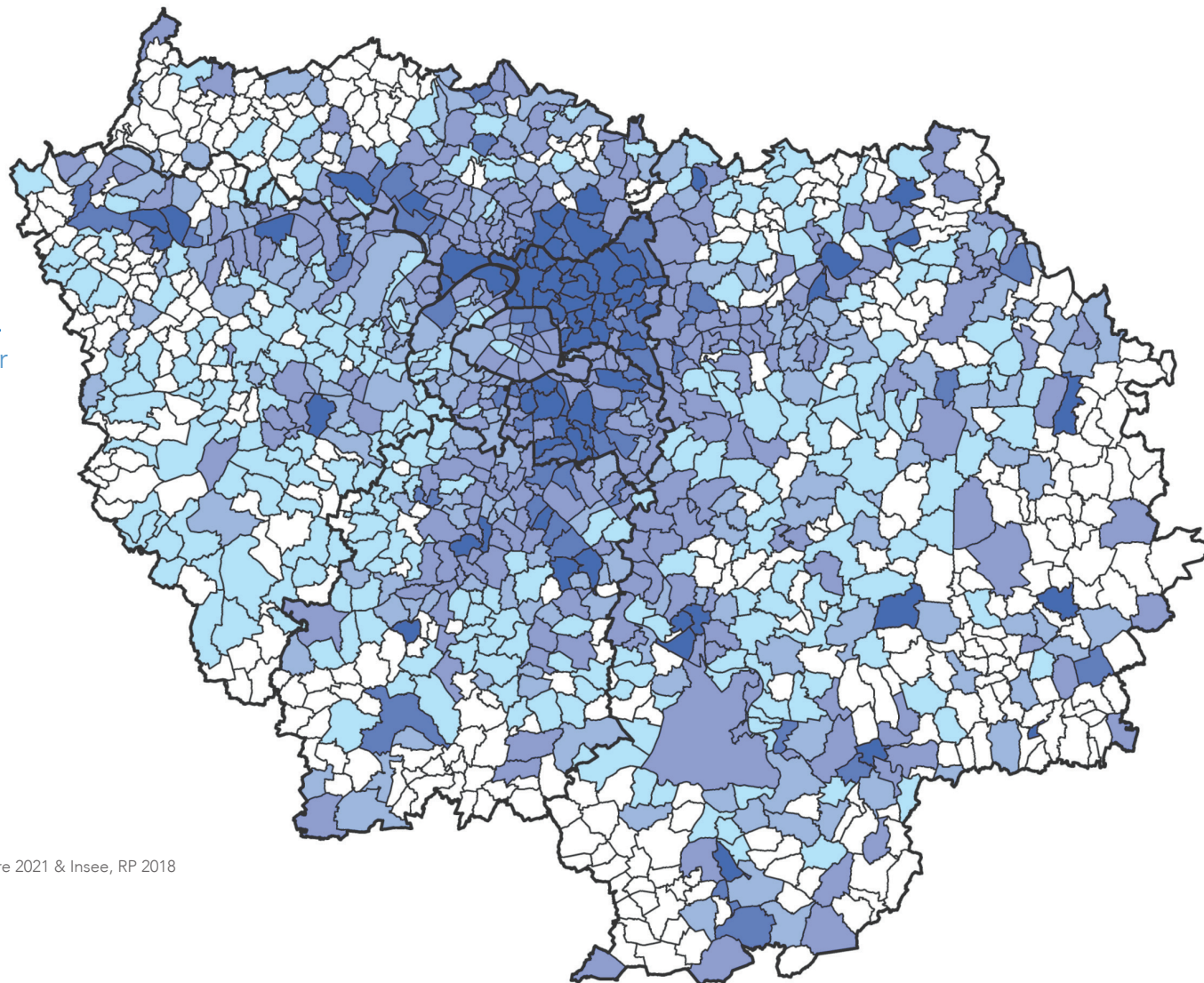
La population francilienne couverte par le revenu de solidarité active, au 31 décembre 2021

Taux régional : 5,6 %

Part de la population couverte par le Rsa par commune (en %)

- 8 et plus
- De 6 à moins de 8
- De 3 à moins de 6
- De 2 à moins de 3
- Moins de 2
- Inférieur à 100 allocataires

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2021 & Insee, RP 2018



Au 31 décembre 2021, plus de 363 700 foyers allocataires¹ perçoivent le revenu de solidarité active (Rsa), versé par les caisses d'allocations familiales (caf) de la région. Le nombre de foyers allocataires ayant un droit au Rsa en décembre 2021 est stable, rapporté aux données de juin 2021 (0,3 %) mais en nette diminution (4,6 %) en glissement annuel. Ce nombre est certes supérieur de 5,9 % par rapport aux effectifs de décembre 2019. Cependant, il reste proche de la situation contrefactuelle².

Selon une tendance semblable, les montants financiers, engagés au titre du Rsa en Île-de-France se stabilisent au cours du second semestre 2021, après la nette diminution constatée entre décembre 2020 et juin 2021 (de 5,3 %). En effet, le montant versé par l'ensemble des caf d'Île-de-France, concernant la prestation Rsa, n'augmente que de 0,4 % entre le premier et le second semestre 2021. En glissement annuel, l'évolution des montants dépensés est plus marquée par la décroissance observée entre décembre 2020 et 2021 de 4,8 %. Cette tendance à la baisse, tant des montants financiers que du nombre de foyers bénéficiaires du Rsa, s'explique en partie par une meilleure conjoncture économique et une situation plus favorable sur le marché du travail même si cette reprise économique reste fragile³.

LES EFFECTIFS DE FOYERS ALLOCATAIRES BÉNÉFICIAIRE DU RSA SE STABILISENT AU COURS DU SECOND SEMESTRE 2021

Le second semestre 2021 représente la première période sans confinement depuis le début de l'année 2020. En l'absence de ces contraintes, le territoire francilien connaît une reprise économique partielle. En effet, en décembre 2021, le taux de chômage est en baisse⁴ et le nombre d'employés salariés en forte hausse⁵, traduisant une reprise économique et un niveau d'activité renouant avec celui d'avant la crise sanitaire. Cependant, cette reprise économique reste partielle avec notamment des tensions sur le marché de l'emploi au cours de cette période⁶, et des difficultés de recrutement pour les employeurs atteignant des niveaux records⁷. Ces éléments de contexte expliquent en partie la tendance à la baisse du nombre de bénéficiaires du Rsa en glissement annuel, couplée à une stabilité de l'ensemble des foyers allocataires franciliens au Rsa au cours du second semestre 2021.

Au niveau régional, la stabilisation des effectifs du Rsa au cours du second semestre 2021 masque des dynamiques

départementales hétérogènes. Ainsi, pour les départements enregistrant déjà un nombre élevé de foyers ayants droit au Rsa, c'est-à-dire la Seine-Saint-Denis, Paris et le Val-de-Marne, les effectifs du Rsa connaissent une tendance à la baisse, contrairement à la région francilienne où le nombre de foyers allocataires bénéficiant du Rsa au mois de décembre 2021 est légèrement supérieur à celui du mois de juin (cf. tableau 1). Les territoires de la Seine-et-Marne et des Yvelines connaissent, quant à eux, des dynamiques positives, supérieures à la moyenne régionale. Enfin, les Hauts-de-Seine et l'Essonne ont des évolutions d'effectifs d'allocataires percevant le Rsa comparables à celle de la région, et le département du Val-d'Oise connaît une certaine stabilisation de ces effectifs.

Le dispositif Rsa couvre plus de 687 300 personnes, soit 5,6 % de la population francilienne (cf. carte). Les tendances décrites *supra* n'ont pas fondamentalement modifié la répartition des foyers allocataires bénéficiaires du Rsa en *infra* régional. Ainsi,

la Seine-Saint-Denis reste le département ayant le taux de couverture le plus élevé (11,1 %) suivi du Val-de-Marne (6,4 %) et du Val-d'Oise (6,3 %). Les Yvelines et les Hauts-de-Seine restent quant à eux, les départements ayant les plus faibles taux de couverture (3,6 %). Paris, l'Essonne et la Seine-et-Marne ont des taux de couverture situés aux alentours de 5 % (cf. tableau 1).

Parmi l'ensemble des allocataires franciliens, ceux ayants droit au Rsa dépendent⁸ plus fortement des prestations versées par les caf. En effet, plus des trois-quarts des foyers franciliens bénéficiaires du Rsa voient leurs revenus composés d'au moins 75 % par des prestations de la caf. Alors que seuls 17,4 % de l'ensemble des allocataires des caf franciliennes, toutes prestations confondues, connaissent cette situation de dépendance.

¹ Les ressources prises en compte lors du calcul du Rsa prennent en compte l'entièreté des ressources du foyer. Ainsi, un foyer ne peut compter plusieurs personnes touchant le Rsa.

² La situation contrefactuelle correspond à une situation théorique sans effets relatifs à la crise sanitaire de la Covid-19. Cette estimation est réalisée à partir d'une régression linéaire simple - M. Antol, « Revenu de solidarité active en juin 2021 », *Bulletin d'information*, n°89, septembre 2021.

³ J. Baleyte, D. Fath, J. Pouget, O. Simon, « Reprise sous contrainte », *Note de conjoncture Insee*, n° 37, décembre 2021.

⁴ *Id.*

⁵ S. Deheeger, « Emploi salarié – Fin 2021, l'emploi salarié atteint un niveau record en Île-de-France », *Insee conjoncture Île-de-France*, n°39, juin 2022.

⁶ M. Niang, F. Chartier, F. Lainé, « Les tensions sur le marché du travail en 2021 », *Publication Dares*, n° 45, septembre 2022.

⁷ J. Pouget, O. Simon, « Point de conjoncture du 8 février 2022 », *Point de conjoncture Insee*, février 2022.

⁸ L'indicateur du taux de dépendance permet d'approcher la part des prestations perçues dans les revenus des allocataires.

Tableau 1 - Les foyers bénéficiaires du Rsa : évolutions et taux de dépendance aux prestations

	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Île-de-France
Foyers allocataires du revenu de solidarité active	68 189	33 298	87 674	47 494	32 626	27 188	30 080	37 183	363 732
Dont Rsa seul	56 225	27 314	74 669	39 461	25 902	21 453	24 169	30 794	299 987
Dont Rsa et prime d'activité	11 964	5 984	13 005	8 033	6 724	5 735	5 911	6 389	63 745
Foyers allocataires avec le Rsa majoré	3 687	2 522	8 484	4 281	4 409	2 886	4 012	4 168	34 449
Évolution des foyers allocataires du Rsa du 30/06/2021 au 31/12/2021 en %	-0,2	0,4	-0,2	-0,4	3,1	1,6	0,5	0,1	0,3
Évolution des foyers allocataires du Rsa du 30/06/2021 au 30/09/2021 en %	1,4	1,5	1,1	1,2	2,6	2,5	1,9	1,4	1,5
Évolution des foyers allocataires du Rsa du 30/09/2021 au 31/12/2021 en %	-1,6	-1,0	-1,3	-1,6	0,5	-0,8	-1,4	-1,3	-1,2
Personnes couvertes par le Rsa	102 504	57 943	180 504	89 066	66 571	51 763	61 825	77 145	687 321
Part de la population couverte par le Rsa en %	4,7	3,6	11,1	6,4	4,7	3,6	4,8	6,3	5,6
Part des allocataires dépendant des prestations caf à plus de 75 % (en %) parmi les allocataires du Rsa	75,9	76,0	80,00	78,5	75,7	72,7	76,7	78,0	77,3
Part des allocataires dépendant des prestations caf à plus de 75 % (en %) parmi l'ensemble des allocataires	19,8	14,9	23,9	18,6	14,2	12,4	14,4	16,5	17,4
Part des allocataires présents dans le dispositif Rsa depuis plus de 4 ans (en %)	23,9	21,5	33,6	28,8	18,8	17,9	19,7	24,8	25,5

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, juin, septembre et décembre 2021 - Insee, recensement de la population 2018.
Lecture : Au 31 décembre 2021, près de 87 700 foyers allocataires séquanò-dionysiens bénéficient du Rsa.

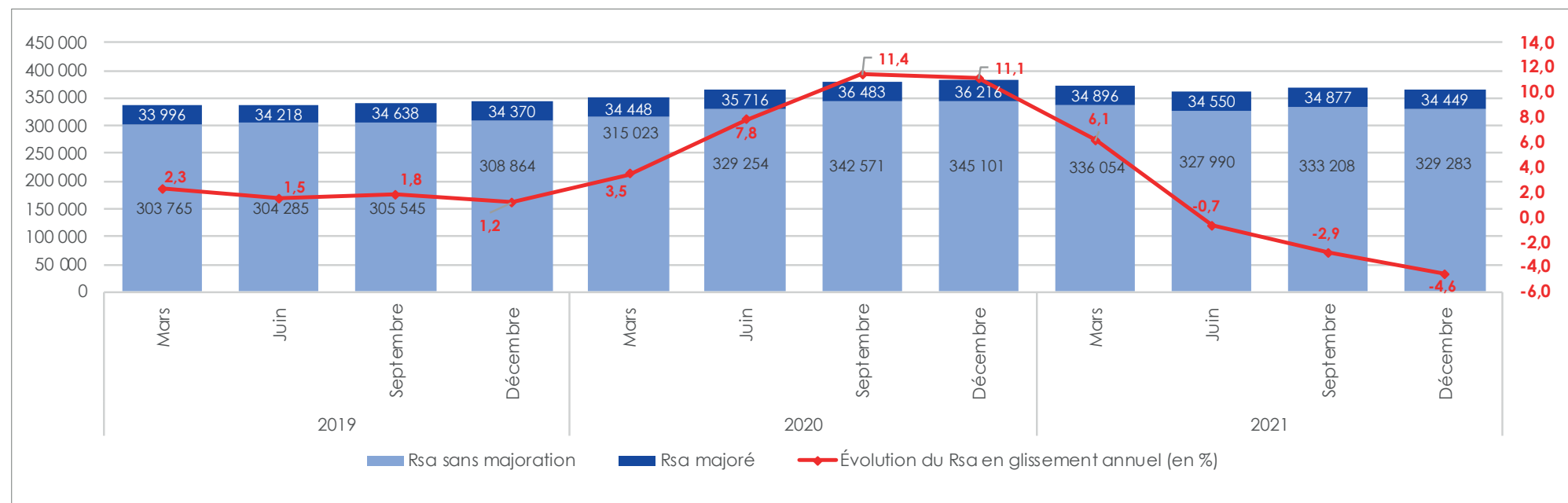


En glissement annuel, l'évolution du nombre de foyers bénéficiaires du Rsa diminue fortement au cours du second semestre, de 2,9 % de septembre 2020 à septembre 2021 et de 4,6 % de décembre 2020 à décembre 2021. Cette diminution s'observe pour les foyers bénéficiaires avec ou sans majoration. En effet, les foyers monoparentaux perçoivent une majoration du Rsa, sous certaines conditions⁹.

De ce fait, une grande partie des mono-parents ne perçoit pas cette majoration. Le nombre de foyers bénéficiant du Rsa dans cette situation a notamment diminué entre les mois de décembre 2020 et décembre 2021 (-4,9 %), retrouvant ainsi un niveau semblable à celui de décembre 2019, soit environ 34 400 foyers (cf. figure 1).

Cependant, leur représentation parmi l'ensemble des foyers bénéficiaires du Rsa reste stable, aux alentours de 9,5 % entre décembre 2020 et décembre 2021. De même, les foyers bénéficiaires du Rsa sans majoration connaissent une baisse de leurs effectifs entre décembre 2020 et décembre 2021 de 4,6 %.

Figure 1 - Nombre de foyers franciliens bénéficiaires du Rsa en fin de trimestre et évolution en glissement annuel



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France de mars 2019 à décembre 2021.
Lecture : En décembre 2021, plus de 34 400 foyers allocataires franciliens sont bénéficiaires du Rsa majoré.

⁹ Cette majoration est ouverte jusqu'au troisième anniversaire de l'enfant le plus jeune ou un an si le(s) enfant(s) a plus de trois ans. Un enfant à charge, au sens du Rsa, vit au foyer de l'allocataire, est âgé de moins de 25 ans, a un lien de parenté jusqu'au 4^{ème} degré avec l'allocataire et a des ressources trimestrielles moyennes inférieures au montant de la majoration.

Les foyers allocataires bénéficiant du Rsa sont en majorité des hommes isolés et des femmes mono-parents.

La composition familiale des foyers franciliens ayant droit au Rsa a très peu évolué depuis décembre 2020. Au 31 décembre 2021, plus de 6 foyers bénéficiaires du Rsa sur 10 sont isolés, parmi eux, 68,5 % sont des hommes.

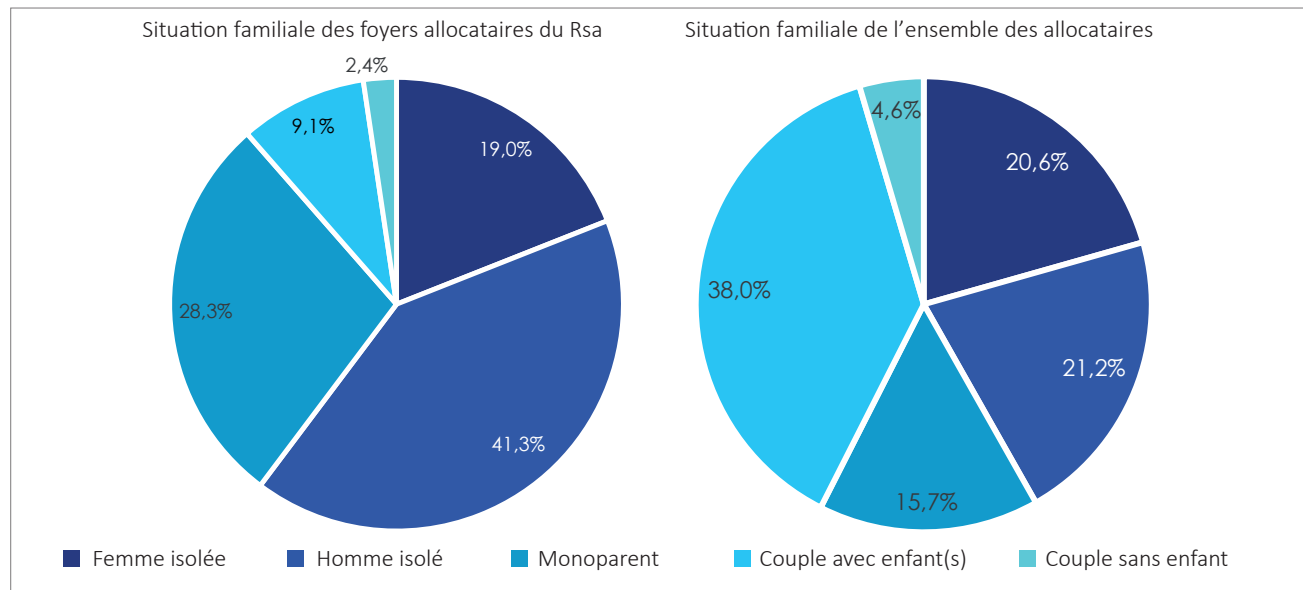
Viennent ensuite les mono-parents (28,3 %), dont les femmes représentent plus de 90 % de ces foyers, et enfin les couples avec enfants (9,1 %) et ceux sans enfant (2,4 %) (cf. figure 2).

En outre, la composition familiale de l'ensemble des foyers allocataires au Rsa se différencie de celle de l'ensemble des allocataires des caf franciliennes, toutes prestations confondues.

En effet, les hommes isolés et les mono-parents sont largement surreprésentés parmi l'ensemble des foyers bénéficiant du Rsa comparativement à l'ensemble des allocataires des caf franciliennes.

C'est l'inverse pour les couples, avec ou sans enfant(s), qui sont, parmi l'ensemble des foyers bénéficiaires du Rsa, sous représentés comparativement à l'ensemble des allocataires franciliens.

Figure 2 - Composition familiale des foyers bénéficiaires du Rsa et de l'ensemble des allocataires



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France de mars 2019 à décembre 2021.
Lecture : En décembre 2021, 28,3 % des foyers franciliens bénéficiant du Rsa sont des mono-parents.

Par ailleurs, la dépendance aux prestations, comme vu *supra*, apparaît fortement liée à la situation familiale. En effet, les personnes vivant seules (isolées ou mono-parents), et ouvrant droit au Rsa, dépendent plus que les autres foyers bénéficiaires du Rsa, des prestations versées par les caf.

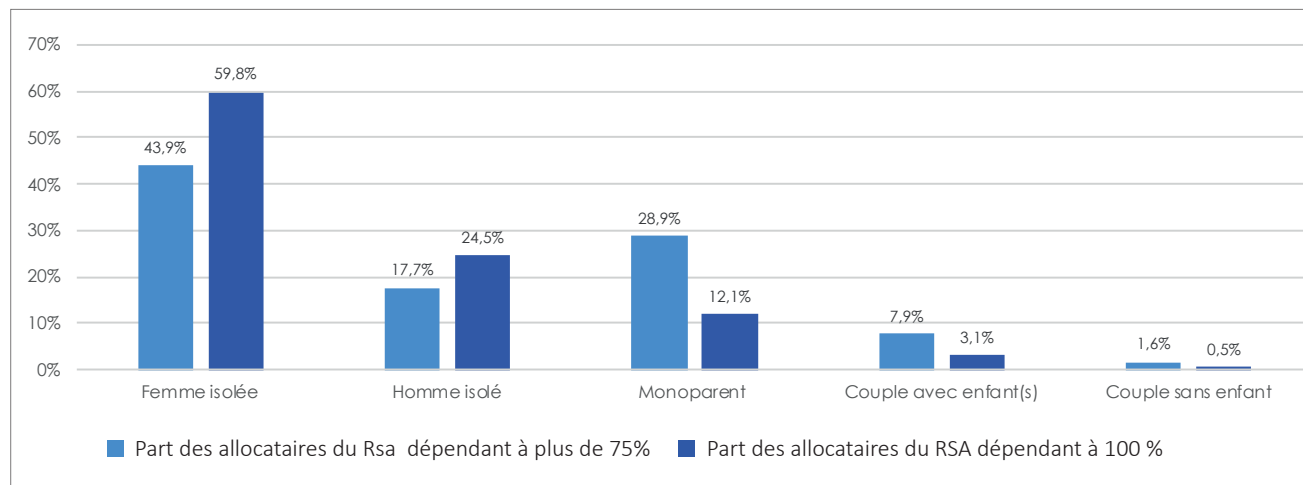
Ces deux profils familiaux sont ainsi surreprésentés parmi les dépendants à plus de 75 % des prestations des caf.

Parmi l'ensemble des allocataires franciliens du Rsa dans cette situation, 43,9 % sont des hommes isolés et 28,9 % sont des mono-parents (cf. figure 3).

De plus, parmi les allocataires dépendant à 100 % des prestations caf, 84,3 % d'entre eux sont isolés et 12,1 % sont en situation de monoparentalité.

Les structures familiales les plus représentées parmi les foyers allocataires bénéficiant du Rsa (isolés et mono-parents) ont les taux de dépendance aux prestations caf les plus élevés parmi l'ensemble des allocataires recevant une prestation Rsa.

Figure 3 – Composition familiale des foyers bénéficiaires du Rsa, dépendant des prestations caf à plus de 75 %, et à 100 %



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2021.
Lecture : Au 31 décembre 2021, les hommes isolés représentent 59,8% des allocataires bénéficiaires du Rsa dépendant à 100 % des prestations versées par les caf.

UNE STABILISATION DES EFFECTIFS AU SECOND SEMESTRE MASQUANT DES ÉVOLUTIONS TRIMESTRIELLES CONTRAIRES

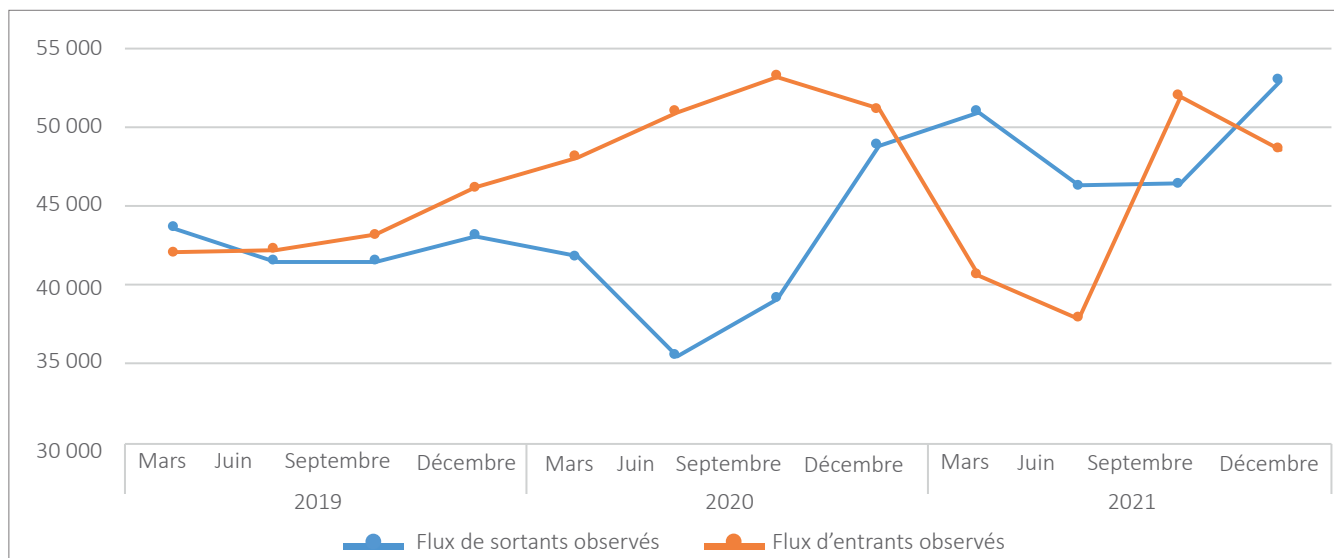
Les effectifs d'allocataires du Rsa en Île-de-France se stabilisent au cours du second semestre 2021 avec des tendances contraires entre le troisième et le quatrième trimestre de cette année. Après une forte augmentation en 2020, le nombre de foyers franciliens bénéficiant du Rsa en 2021 reste supérieur à celui observé avant la crise sanitaire de la Covid-19. En effet, leurs effectifs en décembre 2021 sont supérieurs de 5,9 % à ceux de décembre 2019.

Contrairement à la tendance observée au cours du premier semestre 2021, le troisième trimestre connaît une légère hausse de 1,5 % du nombre de foyers allocataires au Rsa passant de plus de 362 500 ayants droit fin juin 2021 à plus de 368 000 fin septembre (cf. figure 4).

En effet, ce trimestre est la seule période de 2021 montrant une hausse conséquente du flux entrant et une baisse du flux sortant¹⁰.

Cependant, au cours du dernier trimestre, la hausse du flux sortant et la baisse du flux entrant (cf. figure 4), entraînent une diminution de 1,2 % de l'ensemble des foyers bénéficiaires du Rsa, soit 363 700 individus.

Figure 4 - Nombre d'entrants et de sortants du dispositif Rsa par trimestre



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France de mars 2019 à décembre 2021.

Lecture : En décembre 2021, plus de 52 900 allocataires franciliens sortent du dispositif Rsa et près de 48 600 y entrent.

DES FLUX ENTRANTS EN CROISSANCE

Au cours du second semestre 2021, le nombre d'entrants dans le dispositif Rsa augmente fortement, de 28,1 %, comparé aux flux constatés au cours du premier semestre de cette même année, passant ainsi de près de 38 000 entrants en juin 2021 à près de 48 600 en décembre 2021.

Cette croissance importante s'est concentrée sur le troisième trimestre avec près de 52 000 entrants. Ainsi, avec une moyenne de 50 000 entrants sur les deux derniers trimestres de 2021, le second semestre 2021 connaît des effectifs d'entrants proches de ceux observés lors des deux derniers trimestres de 2020.

La tendance à la hausse, observée sur le second semestre, vient ainsi contrebalancer la forte décroissance du flux entrant,

observée au cours du premier semestre¹¹. L'accroissement de ces entrants s'explique en partie par la fin de la mesure exceptionnelle de prolongement des droits à l'assurance chômage pour certains secteurs professionnels¹².

La chute du nombre total d'entrants entre décembre 2020 et juin 2021, est concomitante avec une forte diminution (-39,0 %) du nombre d'entrants n'ouvrant aucun droit au Rsa au cours du trimestre précédent¹³.

À l'opposé, la forte hausse du nombre d'entrants en décembre 2021 par rapport à juin 2021 coïncide avec une nette augmentation des entrants n'ouvrant aucun droit au Rsa au trimestre précédent (26,7 %). Par ailleurs, le nombre de

retours après une suspension des droits au Rsa¹⁴ au trimestre précédent, augmente aussi, passant d'un peu moins de 16 500 en juin 2021 à 21 400 foyers bénéficiaires en décembre 2021. De plus, la part des entrants bénéficiant préalablement de la prime d'activité augmente très légèrement pendant ce semestre et plus particulièrement lors du quatrième trimestre (cf. figure 5).



¹⁰ Les flux entrants et sortants sont calculés par trimestre. On compte parmi les entrants, les foyers avec un Rsa suspendu au trimestre précédent ou non concernés par la prestation. De même, les foyers percevant un Rsa au cours du trimestre T mais ayant un Rsa suspendu au trimestre T+1, sont comptabilisés dans le flux sortant.

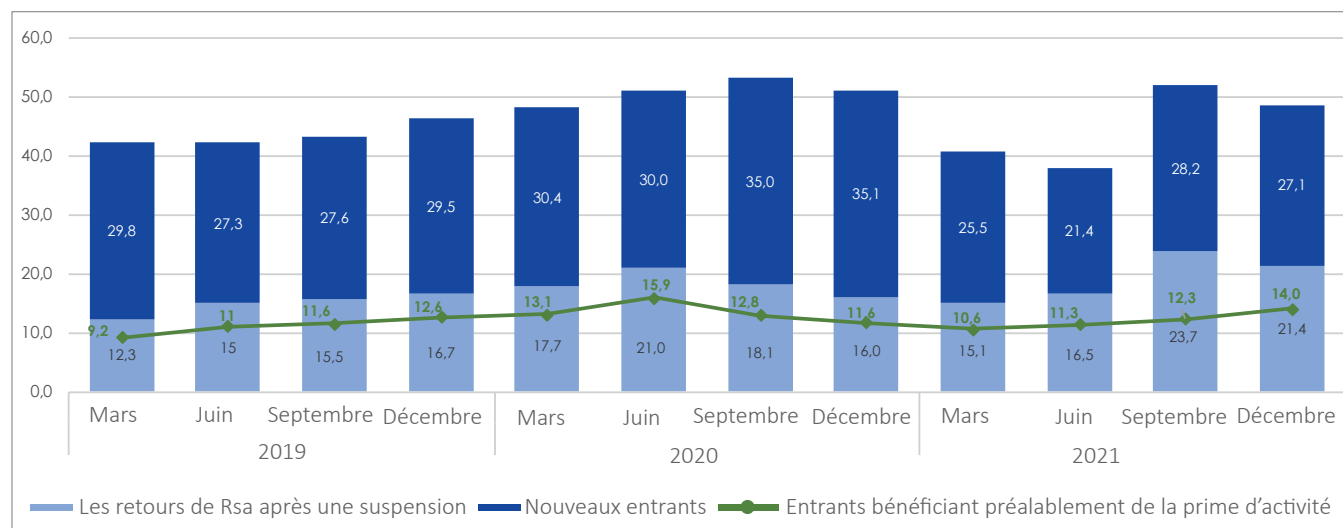
¹¹ M. Antol, *op. cit.*

¹² S. Cazain, « Le revenu de solidarité active fin septembre 2021 », *Rsa conjoncture*, n°35, janvier 2022.

¹³ M. Antol, *op. cit.*

¹⁴ Un allocataire bénéficiaire du Rsa peut voir son droit suspendu en cas de non-respect des devoirs liés à l'obtention de cette prestation. Ces devoirs étant entre autres d'accepter tous les contrôles, de signaler tous changements de situation familiale et de renseigner trimestriellement ses ressources.

Figure 5 – Nombre d’entrants dans le dispositif Rsa selon leur situation au trimestre précédent (en milliers)

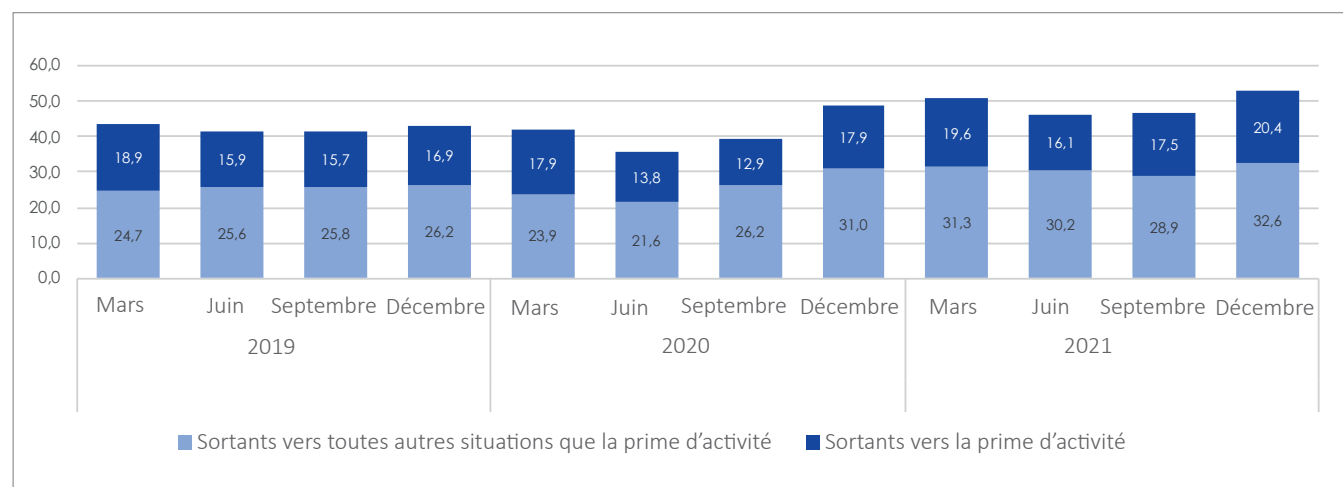


Source : Caisses d’allocations familiales d’Île-de-France, de mars 2019 à décembre 2021.

Lecture : Entre septembre et décembre 2021, le nombre de nouveaux entrants dans le dispositif Rsa s’élève à environ 27 100, en Île-de-France.

Note : Le terme «nouveaux entrants» désigne les entrants sans aucun droit au Rsa au trimestre précédent. On exclut donc de cette catégorie les foyers avec un droit suspendu au trimestre précédent.

Figure 6 – Nombre de sortants du Rsa ouvrant droit à la prime d’activité en fin de trimestre (en milliers)



Source : Caisses d’allocations familiales d’Île-de-France, de mars 2019 à décembre 2021.

Lecture : Entre septembre et décembre 2021, le nombre de sortants du Rsa vers la prime d’activité s’élève à environ 20 400 en Île-de-France.

DES FLUX SORTANTS DU RSA VERS LA PRIME D’ACTIVITÉ EN PROGRESSION CONTINUE

Les flux sortants du dispositif Rsa au cours du second semestre 2021 n’ont pas connu d’évolutions aussi marquées que celles des flux entrants. Environ 46 400 foyers allocataires sortent du dispositif Rsa entre le deuxième et le troisième trimestre 2021 (cf. figure 6), soit une centaine de plus qu’entre le premier et le deuxième trimestre 2021.

La différence apparaît cependant plus importante entre le troisième et le quatrième trimestre 2021 puisque plus de 52 900 foyers allocataires ayant perçu le Rsa en septembre 2021, n’ouvrent plus droit à ce dispositif en décembre.

Cette importante augmentation du nombre de sorties sur cette période s’explique en partie par une progressive reprise de l’activité économique notamment lors du dernier trimestre 2021¹⁵. Le nombre de sortants sur ce semestre, et plus largement au cours de l’ensemble de l’année 2021, s’est avéré nettement supérieur à celui observé en 2020.

Par ailleurs, le nombre de sortants vers la prime d’activité (Pa) n’a cessé d’augmenter durant le second semestre 2021.

Après une progression de 9,1 % entre le deuxième et le troisième trimestre, ces effectifs poursuivent leur croissance avec une évolution de 16,2 % entre le troisième et le quatrième trimestre. De fait, le nombre moyen de sortant vers la prime d’activité sur les deux derniers trimestres de 2021 dépassent celui de 2019 soit avant la crise sanitaire.

Ainsi, grâce à la reprise économique du second semestre 2021, plus de 20 000 foyers allocataires sortent du dispositif Rsa et ouvrent de nouveaux droits à la prime d’activité. Ils représentent plus d’un tiers des sortants du Rsa (38,5 %).

Ces flux d’entrants et de sortants entre ces deux dispositifs, même s’ils ne concernent que près de 64 000 allocataires, apparaissent fréquemment et ce, quelle que soit la situation économique.

¹⁵J. Pouget, O. Simon, op cit.

UNE PARTIE DES ALLOCATAIRES AU RSA CUMULE CETTE PRESTATION AVEC DES DROITS À LA PRIME D'ACTIVITÉ

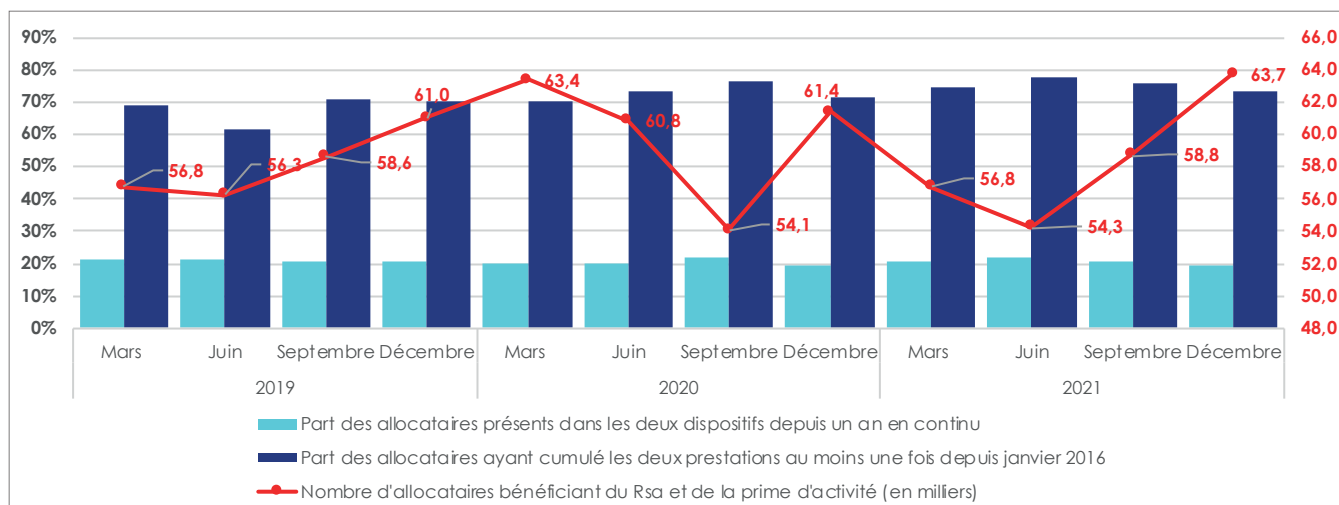
Au regard de leurs ressources et de leur activité, 17,5 % des foyers bénéficiaires du Rsa cumulent en 2021, cette prestation et la prime d'activité (Pa), soit une progression proche de 17,5 % entre juin 2021 et décembre 2021 (cf. figure 7).

Ce cumul apparaît transitoire au regard de la réglementation en vigueur¹⁶. En effet, seuls 19,6 % des foyers allocataires ouvrant des droits cumulés en décembre 2021, sont restés dans cette situation tout au long de l'année 2021. Cependant, force est de constater qu'une part importante de l'ensemble des allocataires cumulant les deux dispositifs ont connu au moins une fois ce cumul depuis la mise en place de la prime d'activité en janvier 2016.

Ainsi, 70,6 % des foyers allocataires cumulant ces deux compléments de revenus au 31 décembre 2021 ont déjà été au moins une fois dans cette situation au cours des 6 dernières années.

Parmi les allocataires concernés par ce cumul, près de 80 % ouvrent ce droit sur une durée inférieure à 1 an. Ce qui laisserait supposer que la durée de ce cumul reste de courte durée pour la grande majorité des allocataires concernés et que ces derniers réitèrent fréquemment cette situation.

Figure 7 – Ancienneté des allocataires cumulant les dispositifs Rsa et Pa



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, de mars 2019 à décembre 2021.

Lecture : Au 31 décembre 2021, 63 700 allocataires cumulent les prestations Rsa et Pa. Parmi eux, 73,1 % ont déjà connu cette situation au moins une fois depuis l'entrée en vigueur de la Pa en janvier 2016. De plus, 19,6 % d'entre eux sont dans cette situation depuis au moins un an sans interruption.

LES ÉVOLUTIONS DES MONTANTS FINANCIERS LIÉS À LA PRESTATION RSA EN ÎLE-DE-FRANCE SUIVENT LES TENDANCES DES EFFECTIFS

Les masses financières suivent les mêmes évolutions que celles du nombre de foyers allocataires. En comparant les deuxième et quatrième trimestres 2021, les montants financiers versés par les caf franciliennes au titre du Rsa n'augmentent que très légèrement (0,4 %) masquant cependant des tendances contraires entre les deux derniers trimestres.

En effet, au cours du troisième trimestre 2021, les masses financières versées au titre du Rsa en Île-de-France représentent 568,3 millions d'euros, soit une augmentation de 1,4 % comparée au deuxième trimestre (cf. figure 8). Les dépenses engagées lors du quatrième trimestre 2021 baissent de près de 1 % par rapport à celle du troisième trimestre, soit un montant de 562,6 millions d'euros. Ce qui représente un versement global par les caf franciliennes de 1,1 milliard

d'euros au cours du second semestre 2021, soit un peu moins qu'au premier semestre (de moins de 3,3 millions d'euros).

Ce montant est cependant inférieur de 3,8 % aux masses financières engagées au cours du second semestre 2020. Ainsi, en Île-de-France, les dépenses liées au Rsa baissent en 2021, mais restent supérieures au niveau observé lors du second semestre 2019 (1 milliard).

Concernant le montant moyen versé aux ayants droit, celui-ci se stabilise après une augmentation observée durant la crise sanitaire. En effet, le montant moyen du Rsa versé aux foyers allocataires au cours du second semestre 2021 est de 514 euros, soit une diminution de 3 euros relativement au montant moyen du second semestre 2020. Cette faible baisse

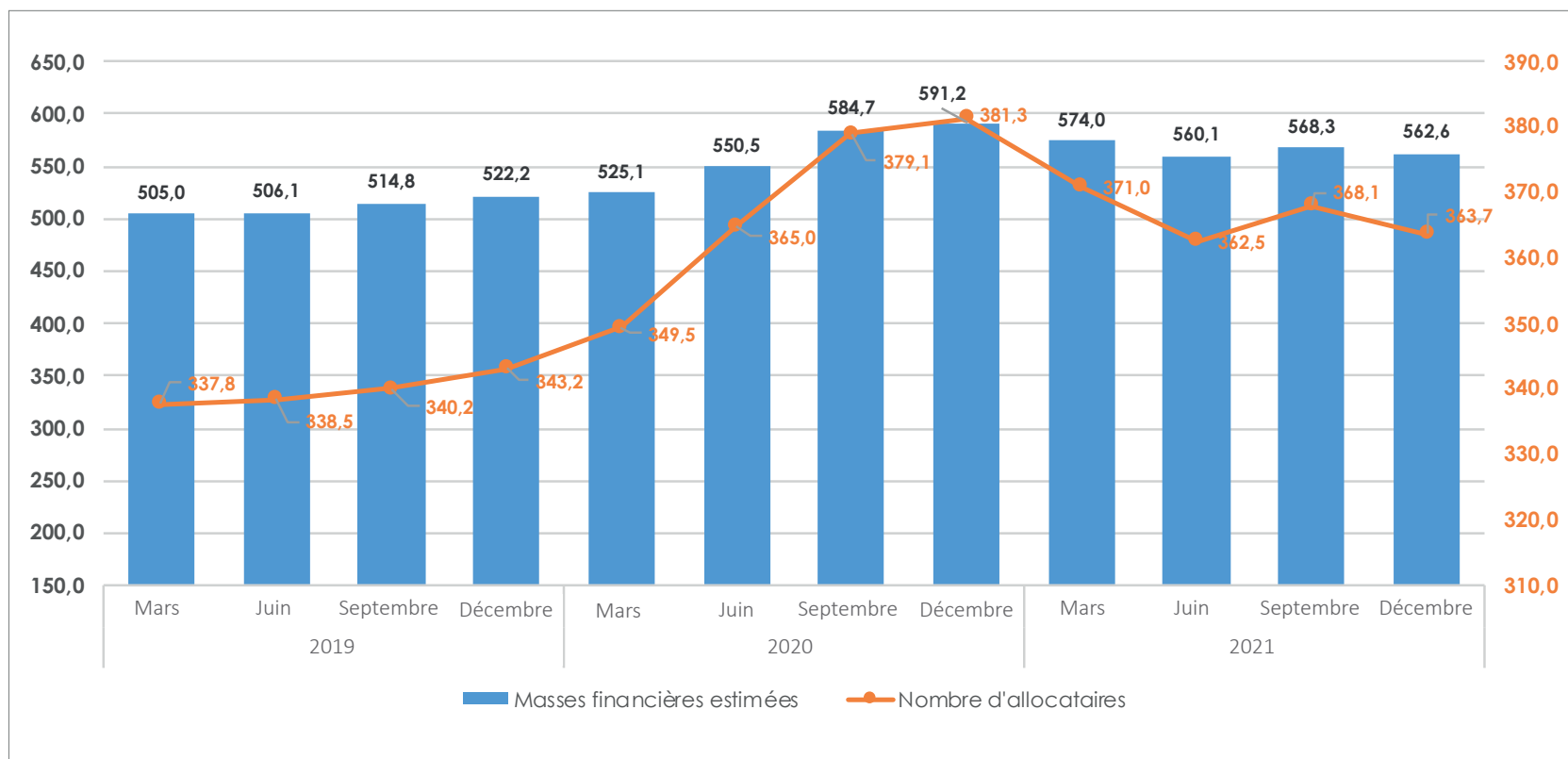
du montant moyen du Rsa s'observe en même temps qu'une augmentation sensible de l'inflation en France fin 2021¹⁷, réduisant le niveau de vie des foyers bénéficiaires du Rsa.



¹⁶ Les allocataires basculant du Rsa vers la prime d'activité sont généralement maintenus dans le dispositif Rsa afin de garantir une augmentation de leurs ressources à la suite d'une embauche.

¹⁷ Des compensations pour lutter contre l'inflation sont intervenues au début de l'année 2022. Cf « Chèque énergie exceptionnel en 2022 : 100 à 200 € supplémentaires », Direction de l'information légale et administrative. Ménages aux revenus modestes - Chèque énergie exceptionnel en 2022 : 100 à 200 € supplémentaires | Service-public.fr

Figure 8 - Les masses financières du Rsa par trimestre (en millions d'euros) et le nombre d'allocataires en fin de trimestre (en milliers)



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, de mars 2019 à décembre 2021.

Lecture : Entre septembre et décembre 2021, 562,6 millions d'euros sont délivrés aux foyers allocataires au titre du Rsa en Île-de-France.

Gilles N'Guia
Ctrad – caf en Île-de-France

Ce bulletin d'information des caf en Île-de-France est une publication de la ctrad, service d'études des caf en Île-de-France

- Directeur de la publication : Robert Ligier
- Cartographie : Gilles N'Guia
- Impression : SIRI caf de Paris
- Site: www.ctrad-caf-idf.fr

- Rédacteurs : Gilles N'Guia, Nadine Pontou
- Conception et réalisation graphique SIRI : Marion Gonnet
- Numéro ISSN 2266-4076



Ctrad

Cellule technique de réflexion
et d'aide à la décision

N°94 - mars 2023